

Lettre aux adhérents de l'ASBDR,

En ce début d'année, le bureau de l'Association présente ses meilleurs vœux à ses membres, ainsi qu'à tous les Dommois.

Nous espérons que 2025 permettra de reprendre les travaux de fouille au château du roi, qui n'ont pu se dérouler en 2024. Un dossier a été déposé à la DRAC, afin d'obtenir une subvention pour soutenir un chantier de fouille qui serait codirigé par les archéologues Jean-Luc Peluchon et Laura Soulard, et se déroulerait du 15 juin au 5 juillet 2025.

La municipalité est partie prenante de ce projet et fournirait une pelleteuse - ainsi que son conducteur - et financerait l'hébergement des étudiants en archéologie venant travailler sur le site. Les bénévoles de l'association seront également mis à contribution. Nous attendons confirmation de ce chantier en mars. En attendant, nous vérifions l'état du terrain dans les précédents endroits fouillés (voir photos).

Nous remercions les agents municipaux chargés de la valorisation du patrimoine pour le travail effectué sur le château et ses remparts.

Enfin, l'association a confié à Anne Bécheau, historienne locale, la mission de mettre à jour toutes les sources historiques concernant la bastide et le château. Ce travail devrait aboutir à une présentation en cours d'année 2025 ; nous y reviendrons prochainement.

Le conseil d'administration s'est réuni le 11 janvier pour dresser le bilan de l'année écoulée. L'activité fut réduite. Les finances sont saines ; on constate cependant une baisse des cotisations réglées effectivement - malgré nos rappels, et alors que nous n'avons enregistré aucune démission.

Lors de cette réunion, l'actuel président - Claude Trinquand - a annoncé qu'il quitterait son poste en juin prochain et qu'il fallait réfléchir au renouvellement de la gouvernance qui s'essouffle... nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour renforcer les forces vives de l'Association.

Par ailleurs, le conseil a fixé au 19 juin 2025 l'assemblée générale 2024 qui, ainsi, pourra se dérouler pendant la période des recherches archéologiques. Comme chaque année, il s'agira d'approuver le rapport moral et financier, et de renouveler certains postes d'administrateur.

D'ores et déjà, nous vous invitons à régler votre cotisation 2025 (fixée à 15 euros) et, pour quelques-uns, régulariser 2024.

Bien cordialement,